

# Échos romands

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **17 (1960)**

Heft [5]

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

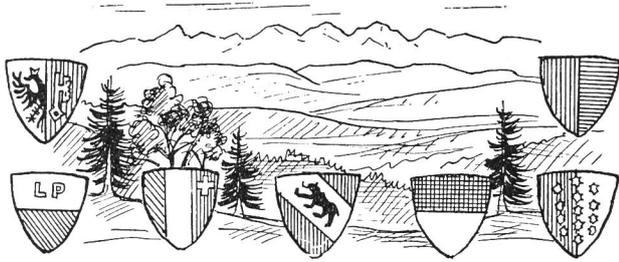
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



## ÉCHOS ROMANDS

VAUD

### Le 17ème Cross vaudois à l'aveuglette

Ce fut une bien belle journée que celle de ce 1er mai passée en compagnie des quelques 400 participants au 17ème Cross vaudois à l'aveuglette, dans les magnifiques forêts sises entre St-Cierges, Chappelle et Corrençon sur Moudon.

Tout concordait à la réussite de cette sympathique manifestation qui, si je ne m'abuse, n'a jamais eu à pâtir du mauvais temps au cours des 17 dernières années. Cela est si vrai que les organisateurs actuels, MM. Gonthier, Mauron et Cie, ne se préoccupent plus du temps, sachant pertinemment d'avance que le soleil sera au rendez-vous.

Cette confiance et cet abandon leur permettent de vouer tout le soin voulu à la pose des divers parcours. Pour avoir fait une bonne partie de ceux-ci avec mes enfants, je crois pouvoir dire qu'ils n'offraient aucune difficulté sérieuse à des gars ayant la moindre notion d'orientation.

Ce 17ème Cross vaudois était placé sous le signe du Général Guisan, le très regretté ancien commandant en chef de notre armée qui aurait eu, sans doute, beaucoup de plaisir à assister à la lutte qui se livra entre les équipes EPGs pour s'attribuer le beau challenge portant son nom : le bel aiglon sculpté que les vaillants coureurs de « La Flèche de Coffrane » de notre vieil ami Bertrand Perrenoud emportèrent, pour la deuxième fois avec une joie qui faisait plaisir à

applications de serviettes mouillées ; on lui administra des injections intraveineuses de solutions salées et glucosées ; on pratiqua les soins manuels pour maintenir la dilatation des vaisseaux capillaires. On le plaça de manière à ce que la tête fut en contre-bas pour prévenir le coup de chaleur. Toutes ces mesures portèrent leurs fruits. Il revint à lui rapidement sans être autrement ébranlé par son accident.

Les mêmes symptômes se manifestèrent chez Truex et Pyarnakivi, à un degré moins marqué. On peut émettre seulement des hypothèses que Desyatchikov pût maintenir son rythme cardiaque à un niveau lui permettant de terminer l'épreuve. L'un ou l'autre de ces travers aurait-il pu être conjugué ? Vraisemblablement pas. Chaque individu a un potentiel d'énergie limite qu'il ne peut dépasser, malgré lui. Les conditions atmosphériques du jour de la course plaçaient cette limite à une cote inférieure. L'absorption de sel, fait courant chez les athlètes avant la compétition, n'échappa pas à Soth, bien que des objections furent émises quant au moment de l'absorption de celui-ci, soit immédiatement avant l'effort. Un excès, dans l'absorption du sel, peut causer une irritation gastro-intestinale ; c'est aux reins qu'incombe la tâche de suppléer le corps dans son rôle d'évacuer cet excès, puisque le corps n'a pas de demande supplémentaire à ce moment-là.

Lorsque Soth commença d'éprouver les premiers signes

voir. — Ce fut l'occasion, pour le soussigné, de prendre personnellement contact avec de nombreux amis de notre organisation, dont en particulier, Monsieur le Conseiller d'Etat Villars et surtout Monsieur le Pasteur Alain-Burnand, le nouvel animateur de jeunesse et d'évangélisation du canton de Vaud, qui surent, tous deux, trouver les termes qu'il fallait pour donner à cette belle journée, toute sa signification et toute sa valeur.

Monsieur le Pasteur Burnand, en dépit du chagrin que lui causait la mort très récente de son père le Dr Burnand, tint à venir personnellement, comme il l'avait promis, apporter le message de l'église à cette jeunesse qu'il comprend si bien.

Monsieur le Conseiller d'Etat Villars rendit un très bel hommage à notre cher Général, ce grand ami des jeunes, dont l'existence toute de droiture, de dignité et de générosité, doit servir l'exemple à chacun de nous. Formons le vœu, en conclusion de ces quelques propos, que nos amis de Coffrane n'emportent pas trop vite le beau challenge du Général afin qu'il continue à animer nos courses d'orientation tout en maintenant vivant dans le cœur de notre jeunesse, le souvenir de ce grand, de cet extraordinaire citoyen et patriote que fut le Général Henri Guisan.

Fr. Pellaud.

GENEVE

### SPORT-HANDICAP est bien en selle !

On se souvient de la rencontre internationale de basketball sur fauteuils roulants que l'Association genevoise d'éducation sportive des diminués physiques avait organisé avec un brio et un succès éclatant, en octobre 1959, au Pavillon des sports de Genève.

Or, voici que, sous l'impulsion de son mentor et entraîneur Marcel Vuilleumier, le groupement sportif « SPORT-HANDICAPE » a décidé de mettre sur pied une rencontre intercantonale, en opposant ses propres handicapés à ceux du Groupe sportif handicapés valaisans, le samedi 4 juin 1960 à 2030 heures au Pavillon des sports, avec la participation de l'Ecole sociale de musique.

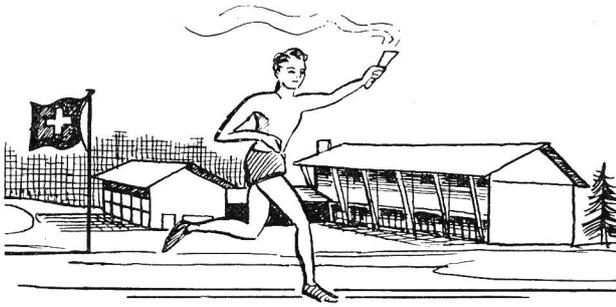
(Suite page 12).

de l'évanouissement, aurait-il été en mesure de les anihiler ? Peut-être, s'il s'était arrêté ou s'il avait marché. Mais au stade de l'évanouissement, seule la présence d'un médecin peut être de quelque secours à l'athlète. Et d'un médecin présent au bord de la piste, qui suit l'athlète dans son programme d'entraînement et de compétition, susceptible d'intervenir efficacement en présence d'un accident du genre de Soth. Si la victime lui est amenée hors de l'enceinte du stade à son cabinet, des troubles peuvent se déclarer pendant le transport. En ce qui concerne Soth, les premiers soins furent administrés sur-le-champ, ce qui écarta tout danger qu'aurait représenté un transport. Deux recommandations pourraient être données au lendemain de cette épreuve sportive, dont la fin fut si émouvante :

1. Dans une rencontre d'athlétisme, par temps très chaud et humide, il serait indiqué de placer les épreuves telles que les courses de distance (10 000 mètres, marathon) à un moment où ces facteurs contraires seraient neutralisés.
2. En tout temps, un médecin sportif, aux compétences reconnues devrait être au bord de la piste, ayant toute latitude de retirer un compétiteur de la course, s'il le juge opportun, afin de le préserver des troubles organiques qui se manifesteraient s'il devait continuer son effort.

-d

Bibliographie : Amateur Athlete, novembre 1959.



## ÉCHOS DE MACOLIN

### Rassemblement des candidats olympiques Rome 1960, Macolin, les 11 et 12 juin 1960

Programme :

#### Samedi, 11 juin 1960

- 16,00 Arrivées et prises des chambres dans le bâtiment principal.  
 17.00 Rassemblement dans la salle des films.  
 Causerie de M. le Dr U. Frey, médecin de la délégation suisse, sur « Les problèmes de l'alimentation ».  
 Conférence de M. le Prof. Dr O. Misangyi sur « Les facteurs psychologiques de la performance chez les champions sportifs ».  
 Discussion.  
 19.00 Souper.  
 20.30 Présentation de films sportifs.

#### Dimanche, 12 juin

- 07.00 Déjeuner.  
 08.00 Footing (par groupes).  
 08.45 Services religieux.  
 09.30 Jeux.  
 11.30 Bâtiment principal : Prise des mesures pour l'habillement olympique.  
 12.30 Dîner.  
 Salle des films : Causeries de MM. M. Henninger, président du COS et W. Siegenthaler, président de l'ANEP sur « Les devoirs d'un sportif aux Jeux Olympiques et à l'étranger en général ».  
 16.00 Discussions.  
 Licenciement.

### Célébration du jubilé « 50 ans d'enseignement post-scolaire de la gymnastique et des sports »

L'armée de milice est tributaire, dans une mesure toute particulière, de la formation et de l'éducation que le jeune soldat a reçues de la vie civile et qu'il met au service de la défense nationale. Cela est aussi tout spécialement valable pour ses aptitudes corporelles. C'est sans doute en se basant sur cette conviction que le Conseiller fédéral Welti décida de

Il faut dire que ces deux groupements avaient eu l'occasion de faire une répétition générale sur la patinoire artificielle de Martigny, le 22 mai, devant un nombreux public de sympathisants et d'amis.

Voilà n'est-il pas vrai qui est infiniment encourageant pour les dirigeants du Comité suisse de travail pour le sport des invalides dont les généreux efforts se trouvent ainsi récompensés.

Sans vouloir faire, de la compétition, l'objet no 1 du sport aux invalides nos amis genevois, Dr Hermann Brandt en tête, ont compris que ce n'est que dans l'émulation et l'enthousiasme créés par le jeu de compétition que l'invalides perd ses complexes et qu'il profite, en conséquence, au maximum de tout ce que l'activité physique peut lui procurer.

Tout comme pour l'athlète en bonne santé, c'est au sein du groupement sportif et dans les leçons hebdomadaires de gymnastique que l'invalides trouvera la résistance nécessaire pour affronter une compétition. Il est donc bien entendu que ce n'est qu'après un sérieux entraînement contrôlé par le médecin, que les athlètes invalides peuvent se mesurer dans de telles compétitions. C'est bien ce qu'ont compris nos amis genevois et valaisans.

Nous leur souhaitons un plein succès et beaucoup de joie de vivre !

F. P.

donner force de loi à l'instruction préparatoire obligatoire dans l'ordonnance sur l'organisation militaire de 1874. Mais tout ce qui a un caractère de contrainte et d'obligation ne soulève, chez nous, que fort peu d'enthousiasme. Cela fut également le cas pour l'instruction prémilitaire obligatoire. Le Conseil fédéral fut, sans doute, fort bien inspiré en supprimant l'obligation de participer à l'instruction préparatoire dans l'organisation militaire de 1907 et en prévoyant, dans son programme, une place beaucoup plus grande à l'activité gymnastique et sportive.

Depuis 1910, date à laquelle l'enseignement préparatoire de la gymnastique fut organisé selon l'ancienne ordonnance, cinquante années se sont écoulées et cette organisation a connu, depuis, un développement absolument insoupçonné. Aujourd'hui plus de 100 000 jeunes gens participent, chaque année, à ce mouvement de jeunesse.

Il nous appartient de vous orienter à ce sujet et de célébrer ce premier jubilé de 50 ans d'instruction préparatoire volontaire à l'occasion d'une petite réjouissance. Peut-être vous intéresserez-vous aussi, à cette occasion, aux problèmes qui nous occupent quant à l'évolution future de ce mouvement. Notre revue « Jeunesse Forte — Peuple Libre » s'associe à la liesse qui marquera la journée du 15 juin 1960 et se fera un plaisir de renseigner ses fidèles lecteurs sur les divers problèmes qui y ont trait.

Ecole Fédérale de Gymnastique et de Sport  
 Le directeur : E. Hirt

Programme

- dès 0930 Réception des hôtes au bâtiment principal de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport à Macolin  
 0930 L'enseignement post-scolaire de la gymnastique et des sports à son stade actuel  
 Visite des bâtiments et installations de l'EFGS et orientation sur l'activité et la méthode d'enseignement de l'EPGS  
 1130 Démonstrations près de la piscine  
 Petits concours sportifs  
 Gymnastique  
 Natation  
 1230 Déjeuner en commun  
 1400 Cérémonie officielle dans la grande halle de sport  
 Souhaits de bienvenue et exposé du directeur Ernest Hirt  
 Allocution de Monsieur le Conseiller fédéral Paul Chaudet, chef du Département militaire fédéral  
 Conférence de Monsieur le Prof. Georg Thürer, « Jeu et sport au service de la liberté »  
 1530 Clôture de la cérémonie.

### Stage international de gymnastique 8 — 14 août 1960

Nous avons l'honneur et le plaisir de porter à la connaissance de nos lecteurs qu'un nouveau stage international de gymnastique sera organisé à Macolin (Suisse) au mois d'août prochain.

L'enseignement sera placé sous la très compétente direction de Madame Hilma Jalkanen de Helsinki de Madame Nora Guldenstein de Bâle et des professeurs de sports de l'EFGS (Ecole fédérale de gymnastique et de sport).

Cet enseignement portera sur les thèmes suivants :

Mme Jalkanen :

Gymnastique de base, Enseignement méthodique de la gymnastique, Gymnastique rythmique, Rythmique, Gymnastique avec balle, cerceau et massue, sur demande : danses populaires des divers pays.

Madame Hilma Jalkanen travaille à l'Université d'Helsinki où elle collabore, depuis de nombreuses années, à la formation des maîtres et maîtresses de sports finlandais. Elle base son enseignement sur les exigences les plus modernes de la biologie et de la pédagogie et obtient ainsi des résultats surprenants.

Mme Guldenstein :

Extraits du programme d'enseignement de la gymnastique à l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport de Macolin.

Madame Nora Guldenstein est professeur spéciale de gymnastique à l'EFGS depuis 1950. Elle fonctionne comme professeur de gymnastique rythmique au conservatoire de Bâle. Le stage est ouvert à tous pédagogues enseignant l'éducation physique ainsi qu'aux candidats et candidates à cette profession, de Suisse et de l'étranger.

La finance de cours s'élève à Fr. 125.— (suisse) pour le logement, la subsistance, l'enseignement, etc. Elle doit être payée lors de l'ouverture du cours.

Une assurance accidents peut être souscrite, au début du cours, contre paiement d'une prime de Fr. 5.—.

Inscription : Les intéressés sont priés de s'inscrire jusqu'au 1er juillet 1960 à l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport, Macolin (Suisse).

Nous serions tout particulièrement heureux de recevoir de nombreuses inscriptions de France, de Belgique et de la Suisse française. Ecole fédérale de gymnastique et de sport :

Le Directeur : E. Hirt